



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France



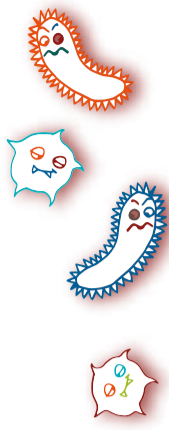
Le lavage des véhicules de collecte

Les risques biologiques

DTE 255

QU'EST-CE QU'UN MICROBE ?

Les microbes sont des êtres vivants microscopiques. On les trouve à peu près partout : dans le sol, l'air, l'eau, les êtres vivants, les déchets... **Les bactéries, les moisissures, les virus...** font partie des microbes. Au cours de leur vie, ils se multiplient et fabriquent de nombreux **produits** que l'on peut retrouver dans leur environnement.



LORS DE LA COLLECTE, OÙ SE TROUVENT LES MICROBES ?

Lors de la collecte des déchets, on peut trouver des microbes dans :

- Tous les **déchets** : ordures ménagères, emballages alimentaires, déchets verts, bouteilles en verre, canettes, vieux papiers, cartons...
- Les **poubelles** ou les conteneurs, les sacs ayant servi à stocker les déchets.
- La **benne** de collecte.
- Les **outils** ou objets ayant été en contact avec les déchets (balai, pelle, gants, **vêtements** de travail...).

COMMENT PEUT-ON ATTRAPER CES MICROBES AU COURS DU TRAVAIL ?

- En **touchant** les déchets, la benne, les poubelles, les outils.
- En se touchant la bouche ou les yeux avec les mains sales (par ex. quand on fume).
- Par les vêtements de travail sales.
- En **respirant les poussières** provenant des déchets : même pour les papiers, cartons et emballages ménagers..., quand on secoue les sacs et les bacs pour les vider dans la benne.
- En **respirant les gouttelettes** créées par le jet lors des lavages.
- En cas d'incident au cours du travail : **renversement** de déchets sur soi, nuage de poudre lors d'un déversement, **projection** sur soi de matières sales.
- En cas d'accident : **piqûre** par une seringue, coupure avec du verre ou des morceaux tranchants, **blessure** ouverte avec la benne ou une poubelle...

QU'EST-CE QU'ON RISQUE POUR SOI ?

- Des infections, par exemple par les plaies.
- Des problèmes gastro-intestinaux : nausées, vomissements, diarrhées...
- Des maladies de peau.
- Des problèmes respiratoires.
- Des allergies : asthme, rhinite, conjonctivite...

QU'EST-CE QUE CELA APPORTE COMME RISQUE POUR LES AUTRES ?

On peut :

- Transporter les microbes sur soi par les mains ou les vêtements par exemple et les communiquer aux autres.
- Apporter les microbes chez soi et transmettre des maladies à sa famille.
- Salir ses affaires personnelles, sa voiture...



Tenues de travail pour le lavage

- combinaison de travail ou veste et pantalon de travail à associer à une tenue imperméable
- gants de travail imperméables, à compléter avec des gants résistants adaptés en cas de manipulation de produits chimiques
- chaussures de sécurité ou bottes de sécurité
- casque et visière contre les projections si utilisation du jet haute pression
- combinaison jetable en cas d'intervention sale - par exemple à l'intérieur du caisson

Spécificité :

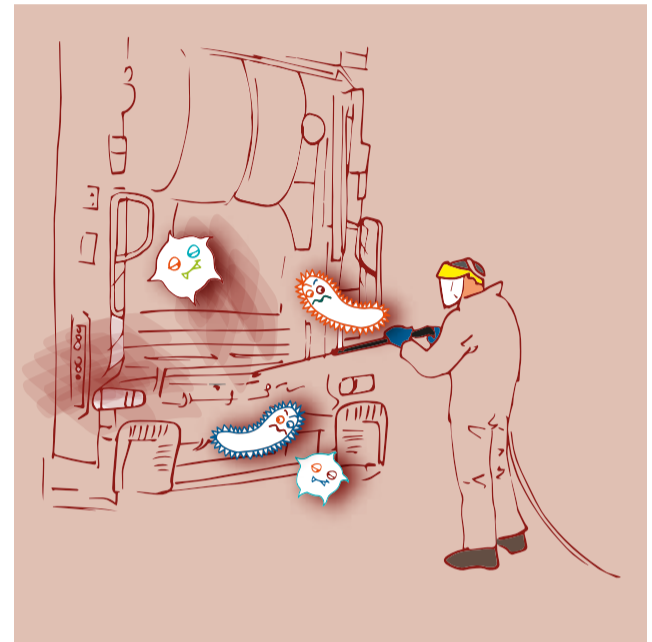
- Le nettoyage au jet des bennes crée de **minuscules gouttelettes** d'eau qui contiennent beaucoup de microbes et qui peuvent être respirées.
- Plus le jet d'eau est puissant, plus les gouttes sont fines et plus elles sont **facilement respirées**.

Risques :

- Recevoir des projections d'eau souillée.
- Respirer des microgouttelettes d'eau contaminées.

Les risques sont plus importants lors du :

- Lavage de la trémie et du caisson.
- Rinçage au jet d'eau du sol de l'aire de lavage après le nettoyage des véhicules.



Bonnes pratiques :

Limiter les projections d'eau souillée sur le corps

- Entrer le moins souvent possible dans le caisson et dans la mesure du possible le nettoyer de l'extérieur.
- Ne pas être trop près des équipements nettoyés, et être ainsi moins exposé aux projections.
- Porter des équipements de protection étanches.

Éviter de respirer les microgouttelettes d'eau contaminée.

- Limiter l'utilisation du jet haute pression, et lors de son utilisation porter un masque.



Précaution :

Mettre en place les béquilles de sécurité.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

Le lavage des véhicules de collecte - DTE 255
Cramif - Juillet 2015

Cramif - DTE 255 - Juillet 2015



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France